



Année Scolaire 2019/2020

DEMI-PENSION FONCTIONNEMENT - INSCRIPTION

La diversité des origines géographiques des élèves, l'organisation des transports nous imposent de conseiller très vivement l'inscription à la demi-pension.

*C'est aussi pour votre jeune, une garantie d'équilibre alimentaire (elle évite les sandwiches), une garantie financière (la restauration rapide est onéreuse), de **ponctualité et d'assiduité aux cours de l'après-midi.***

Aussi pour la santé et le bon déroulement de la scolarité de votre jeune, nous vous demandons de tenir compte de ces conseils et de l'inscrire à la demi-pension.

La Direction

***A partir du 2 septembre, l'accès au self se fera avec la carte Pass' Région.
Vous trouverez ci-dessous les tarifs 2019/2020 :***

2 forfaits vous sont proposés :

Forfait 5 jours (lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi)

- *Trimestre 1 (septembre/décembre 2019) = 217.35 € (69j)*
- *Trimestre 2 (janvier/mars 2020) = 166.40 € (52j) **
- *Trimestre 3 (avril/juin 2020) = 169.60 € (53j) **

Forfait 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi)

- *Trimestre 1 (septembre/décembre 2019) = 173.25 € (55j)*
- *Trimestre 2 (janvier/mars 2020) = 134.40 € (42j) **
- *Trimestre 3 (avril/juin 2020) = 131.20 € (41j) **

****A titre indicatif (suivant découpage des trimestres)***

COUPON REPONSE A RENDRE AVEC LE DOSSIER D'INSCRIPTION

Madame, Monsieur.....

Responsable légal de l'élève.....

Classe :

*Souhaite inscrire mon enfant pour l'année scolaire en qualité de demi-pensionnaire *
Pour le forfait 5 jours*

*Souhaite inscrire mon enfant pour l'année scolaire en qualité de demi-pensionnaire *
Pour le forfait 4 jours*

Ne souhaite pas inscrire mon enfant pour l'année scolaire en qualité de demi-pensionnaire

Fait à le
Signature du responsable légal

** L'inscription ne sera effective qu'après signature du règlement intérieur du service d'hébergement, transmis lors de la journée d'accueil des élèves.*